

Code du module:	FOEDA4
Unité capitalisable:	Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement (KOREB)
Profession:	Agent socio-pédagogique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable d'observer le développement émotionnel des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions permettant un accompagnement optimal.
Note maximale: 12	
INDICATEURS	
• L'apprenti effectue trois observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage. • L'apprenti est capable d'identifier et de désigner les sensations émotionnelles de ses bénéficiaires. • L'apprenti est capable de réagir aux sensations émotionnelles de ses bénéficiaires avec empathie en appliquant la méthode de l'écoute active. • L'apprenti est capable de se servir de la fiche d'observation établie en cours pour documenter l'état émotionnel d'un bénéficiaire et pour l'évaluer. • L'apprenti désigne des options pour accompagner les aptitudes émotionnelles du bénéficiaire décrit de manière optimale. • L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.	
SOCLES	
• Au moins deux observations étaient intégralement disponibles. • L'apprenti a désigné l'émotion de deux bénéficiaires en se référant à leur expression émotionnelle. • L'émotion attribuée était cohérente. • L'apprenti a suivi les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et la mise en pratique était adaptée. • La documentation de l'apprenti était complète dans une large mesure et son évaluation était cohérente. • L'apprenti a désigné au moins deux propositions compréhensibles et appropriées. • L'apprenti a répondu à la majorité des questions.	

2

L'apprenti est capable d'observer le développement social des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions permettant un accompagnement optimal.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente et observe le comportement social d'un bénéficiaire au cours d'une interaction avec un autre bénéficiaire.
- L'apprenti est capable d'évaluer si le comportement observé était adapté aux circonstances sociales et quelles options d'actions auraient été utiles.
- L'apprenti désigne des options pour accompagner les aptitudes sociales de ses bénéficiaires de manière optimale.
- L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement social du bénéficiaire.
- L'apprenti a évalué la compétence sociale de manière cohérente en se référant à un exemple concret.
- L'apprenti a désigné au moins deux propositions compréhensibles et appropriées.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions.

3

L'apprenti est capable d'accompagner les bénéficiaires au cours de la gestion de conflits et de proposer des attitudes appropriées.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti procède de manière systématique en se référant à l'exemple concret d'une circonstance conflictuelle, en considérant et en suivant les étapes suivantes:
 - l'identification et la désignation du conflit,
 - la définition du conflit,
 - la réunion de propositions de règlement,
 - le choix d'une méthode de règlement,
 - la détermination des contributions des intervenants au règlement,
 - l'évaluation du règlement.
- L'apprenti propose des options de règlements appropriés de la circonstance conflictuelle observée aux bénéficiaires.

SOCLES

- Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.
- Les options de règlement étaient en majorité cohérentes.

4

L'apprenti est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires, d'analyser leur dynamique de groupe et de proposer d'autres options d'actions pour accompagner le groupe du mieux possible.

Note maximale: 6

INDICATEURS

(Consulter le programme pour des informations plus détaillées.)

- L'apprenti décrit les propriétés suivantes du groupe:
 - la désignation du groupe cible,
 - la taille du groupe,
 - la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance),
 - les intérêts du groupe,
 - les aptitudes du groupe,
 - les particularités du groupe (évolution générale dans les différents secteurs du développement (ENKIJ), circonstances/besoins particuliers ou spécifiques à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.).
- L'apprenti décrit la dynamique du groupe (par exemple l'ambiance générale, les rôles au sein du groupe, les sous-groupes, les conflits existants, etc.).
- L'apprenti propose des stratégies/des méthodes d'action appropriées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe du mieux possible.
- L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes.
- Les descriptions étaient cohérentes et utiles.
- L'apprenti a proposé au moins une attitude appropriée.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions.

5

L'apprenti est capable d'analyser son développement professionnel en répondant aux différents énoncés du carnet d'apprentissage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti répond à l'ensemble des énoncés par écrit pour documenter son développement professionnel.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement répondu à la majorité des énoncés.

6

L'apprenti est capable d'analyser l'importance des transitions ainsi que leur effet sur les bénéficiaires.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'acclimatation.
- L'apprenti analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un changement de groupe.
- L'apprenti analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un départ.
- L'apprenti est capable d'évoquer des transitions avec des enfants en employant un langage adapté à leur âge.
- L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a désigné au moins trois missions d'un professionnel du domaine pédagogique à l'égard des tuteurs légaux et de partenaires coopérants externes dans le contexte d'une acclimatation.
- L'apprenti a désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'un changement de groupe.
- L'apprenti a désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'un départ.
- L'apprenti a présenté la manière dont il expliquerait des transitions à des enfants.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions.

7

L'apprenti est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire au cours de son processus d'apprentissage et du développement de son autonomie d'une manière adaptée à son âge.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'accompagner et de soutenir des processus d'apprentissage à partir des options suivantes.
 - la tolérance des expériences d'apprentissage des enfants,
 - la perception de progrès des bénéficiaires,
 - la verbalisation d'actions du bénéficiaire observées,
 - la perception et la reconnaissance de succès du bénéficiaire,
 - l'analyse de son rôle de co-constructeur.
- L'apprenti est capable d'avancer au moins deux exemples concrets d'un processus d'apprentissage pour chaque groupe d'âge et il intègre au moins trois des options d'accompagnement et de soutien désignées.
- L'apprenti est capable d'avancer un exemple correspondant pour au moins trois options d'éducation.
- L'apprenti documente les exemples dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a avancé au moins un exemple approprié d'un processus d'apprentissage.
- L'apprenti a avancé au moins deux exemples appropriés d'options d'éducation.

INDICATEURS

- L'apprenti comprend la mission d'un professionnel du domaine socio-pédagogique au cours du soutien des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et il est capable d'avancer des exemples concrets pour un groupe d'âge correspondant (jeunes enfants, enfants en âge scolaire et adolescents) dans les domaines suivants:
 - l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement,
 - la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations,
 - la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des enfants,
 - la proposition d'espaces et de matériel adaptés.
- L'apprenti documente les exemples dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a avancé au moins deux exemples concrets pour chaque groupe d'âge.